L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : Rue de Chartres, No 73.

NOUVELLE-ORLEANS JEUDI MATIN, 20 AOUT 1874.

47me Année.

DUFOUR & LIMIT,
PROPRIÉTAIRES-EDITEURS.

NOUVELLE-ORLEANS.
JEUDI MATIN, 20 AOUT.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Par E. Roger & Co., dans leur salle de vente d'encan, —bottes, souliers et brodequins.

Par Hoffman, Marks & Co., à leur salle de vente, —habillements, articles de toilette et chapeaux.

La guerre des Marchés Particuliers

Il semble que la boucherie à la Nouvelle-Orléans, depuis l'inauguration du régime radical, soit destinée à causer des agitations périodiques et parfois à mettre en danger la paix publique. On n'a pas oublié les razzias exécutées, il y a trois ans, par le chef de police Badger, agissant en vertu des ordres de Warmoth, la saisie des charrettes pleines de viandes qu'on jetait au fleuve après les avoir laissé se gâter aux rayons du soleil. Tous les bouchers étaient unis alors contre la police et la population toute entière, privée de pot au feu, de côtelettes et de beefsteaks, n'avait qu'une voix pour maudire et dénoncer l'arbitraire du tyran Warmoth.

Dans le conflit actuel, il n'y a qu'une partie des bouchers en cause, ceux qui tiennent des marchés particuliers, mais la police procède avec la même arbitraire sous les ordres de Kellogg l'usurpateur, et à la requête d'un homme que la population conservatrice avait placé au poste d'administrateur du commerce dans un tout autre but que celui de servir d'instrument complaisant à M. Kellogg.

M. Turnbull joue, dans cette affaire, un rôle qui l'a désorganisé dans l'opinion publique et la faible administration municipale dont il fait partie ne se relèvera pas dans l'estime de la communauté en le laissant agir comme il le fait.

Si ceux qui ont entrepris cette guerre contre les marchés particuliers dans leur intérêt personnel, veulent bien faire le compte de ce qu'ils ont dépensé, depuis le début, ils verront que l'entreprise leur coûte déjà plus que le succès même immédiat n'en jamais pu leur rapporter; et, dans l'état actuel des choses, il est certain qu'ils ne recouvreront jamais d'aucune façon, les sommes considérables avancées par eux.

Laissant de côté la question des moyens plus ou moins avouables employés pour obtenir, à deux reprises le passage de la loi, ou pour en faire l'application, nous croyons que tous comptes faits, ce sera une mauvaise affaire.

Quant aux bouchers des marchés publics, ils n'ont pas d'intérêt direct dans la querelle et s'il en est qui s'y sont laissés entraîner c'est d'abord, ils doivent le reconnaître aujourd'hui qu'ils eussent mieux fait de ne pas s'en mêler. La suppression des marchés particuliers n'aurait d'autre résultat, en effet, que de ramener dans les marchés publics la concurrence que leur font les 120 bouchers qui tiennent des marchés particuliers.

Maintenant, en dehors des intérêts privés qui sont en jeu et auxquels nous reconnaissons le droit de se défendre par des moyens légaux, il y a une question d'ordre public assez grave qui a surgi d'un intérêt politique.

M. Kellogg n'est imaginé qu'il pourrait en votre considérable en agonyant *par fas et nefas* ceux qui veulent la fermeture des marchés particuliers. C'est là une grave erreur de sa part, car les membres de l'ancien club d'Orléans sur les votes desquels il compte, ont trop d'honnêteté et de bon sens pour permettre à quelques meneurs de faire de leurs fortes le prix d'un marché. Ils ont le même intérêt que le reste de la population à balayer le régime radical.

Quoiqu'il en soit, Kellogg et son allié, M. Turnbull sont anxieux de faire fermer les marchés particuliers, qu'ils se sont mis, depuis trois jours, en guerre ouverte avec l'autorité judiciaire.

Quels que soient les mérites ou les démérites de la loi, il appartient ni à l'administrateur du commerce, ni au gouverneur, ni à la police de déterminer si elle est falable ou non, et encore moins de passer outre à un ordre de cour émis dans les formes légales.

L'injonction du juge Hawkins doit être respectée et obéie jusqu'à ce qu'elle soit retirée, et il n'appartiendrait qu'à une Cour Supérieure de la mettre de côté.

En ayant recours à des mesures arbitraires et révolutionnaires, Kellogg, Turnbull et Badger assument la responsabilité d'un conflit entre les métropolitains et les forces du shérif qui est lui, tenu de par la loi de faire respecter la décision des Cours, contre qui conte.

Cet incident de la guerre contre les marchés particuliers fait ressortir les beautés du régime radical auquel nous sommes soumis depuis six ans.

Les habitudes d'arbitraire ont tellement passé dans les mœurs de l'exécutif, que toute différence d'opinion entre le gouvernement et l'autorité judiciaire amène l'anarchie et met en danger la paix publique.

Les bouchers et leurs adversaires feraient bien mieux de s'entendre que de continuer une guerre qui ne profite qu'à leurs avocats et dans laquelle leurs ressources sont gaspillées pour la satisfaction de l'un ou de l'autre clique du parti radical et sans bénéfice pour la communauté ni pour aucune des parties qui y sont engagées.

Election des Délégués à la Convention de Baton-Rouge.

C'est aujourd'hui que doit avoir lieu à la Nouvelle Orléans l'élection des délégués à la convention de Baton Rouge. Les électeurs seront ouverts dans tous les wards pour la réception des votes, et nous espérons que tous les bons citoyens se feront un devoir d'aller participer au choix des délégués.

Ce choix est de la plus haute importance, car la convention de Baton Rouge aura à arrêter le programme du parti conservateur et à tracer le plan de campagne de façon à maintenir l'harmonie entre tous les éléments opposés au radicalisme. Elle aura encore à choisir les candidats. Les délégués auront donc à remplir une mission délicate et pleine de responsabilité ; il leur faudra pour bien s'en acquitter, montrer autant de fermeté que de tact et de jugement.

Nous voudrions voir la Nouvelle-Orléans représentée dans la convention par ses citoyens les plus recommandables, par des hommes intelligents et patriotes, ayant le sentiment de la situation et en comprenant les nécessités. Les électeurs penseront sans doute comme nous et ils apporteront le plus grand soin à bien choisir leurs délégués. Nous avons donc l'espoir que la majorité, au moins, de ces délégués répondront aux conditions que nous avons indiquées. Le dépouillement du scrutin nous fera savoir si notre espoir était bien fondé.

C. H. Zimmermann, 129 rue du Canal' paie le plus haut prix pour le vieil argent, le vieil or et les diamants.

ACADÉMIE JEFFERSON.—La réouverture des classes aura lieu dans cette institution le mardi, premier septembre. La haute réputation de l'Académie Jefferson et de son estimable directeur, M. O. J. Lord, la recommandent à la confiance des familles. Des prospectus contenant toutes les informations désirables, seront envoyées aux personnes qui en feront la demande.

Après-demain, le tirage
De la Loterie de la Louisiane.
Après-demain, le tirage
De la Loterie de la Louisiane.
Après demain, le tirage
De la Loterie de la Louisiane.
Après-demain, le tirage
De la Loterie de la Louisiane.
Après-demain, le tirage
De la Loterie de la Louisiane.

MEETING DANS LA PAROISSE ST-BERNARD.

Paroisse St-Bernard,
dimanche, 16 août 1874.
Maison de Cour,

Une Convention assemblée, après avis en conformité à l'appel du comité central démocratique d'Etat adressé à tous les votants opposés à l'usurpation Kellogg, a été tenue, le dimanche 16 août 1874, à la Maison de Cour, paroisse St-Bernard. Edgar Ruiz a été élu président et A. W. Walker, secrétaire.

Sur motion, le président a nommé MM. Francis Articta, Francisco Bourg, Jules Verret, Henry Armstrong et Vicente Terres Jne, membres d'un comité pour choisir deux personnes pouvant convenir comme délégués de la paroisse à la Convention de Baton Rouge.

Le major Augustus W. Walker et M. Robert Brown, recommandés par ce comité, ont été acceptés à l'unanimité comme délégués de la paroisse.

Le même comité a été chargé de désigner douze personnes pour composer le nouveau comité exécutif de paroisse.

Pendant l'absence de ce comité les résolutions suivantes ont été lues et adoptées après quelques remarques préliminaires :

Attendu que l'usurpation qui exerce maintenant les fonctions de gouvernement en Louisiane a été créée par la fraude, la violence et la subversion du vote populaire légalement exprimé au scrutin ;

Attendu que les aventuriers blancs corrompus et improbes, ainsi investis du pouvoir, aidés par des nègres égarés et vicieux, ont le plus complet dédain pour nos intérêts, nos droits et nos libertés ; ont ruiné le peuple par des taxes excessives et oppressives, par l'émission et la fabrication de Bons et Obligations frauduleux au nom de l'Etat, des municipalités et des paroisses,

(Suit une longue énumération des griefs déjà connus contre le régime radical.)

Résolu, en conséquence, que le moment est venu où le peuple doit affirmer ses droits à jouir de la liberté, la reconnaissance du principe qu'il ne peut y avoir de taxes que du consentement des contribuables, que le gouvernement n'est utile ou nécessaire qu'autant qu'il assure le bonheur des gouvernés ; que la taxation au delà de ce qui est absolument nécessaire pour administrer le gouvernement, sur les bases les plus économiques, est un vol et une spoliation, et que le peuple est autorisé à employer tous les moyens pour s'en délivrer ;

Que les dettes et les obligations contractées sans le consentement du peuple sont frauduleuses et nulles, et ne constituent aucune obligation légale ni morale ;

Résolu que, comme le gouvernement ne peut être administré avec succès que par l'intelligence, l'honnêteté et la représentation des intérêts matériels du pays, nous nous engageons à ne voter que pour des hommes possédant ces qualités.

Résolu qu'il faut que nous ayons un enregistrement, une élection et un dépouillement du scrutin loyaux ; que nous employions tous les moyens légaux pour obtenir ce résultat, mais que nous soumes déterminés à les assurer paisiblement si nous qu'il a été possible et par la force si cela est nécessaire ;

Résolu que nous répondons cordialement à l'appel et à l'adresse du comité central démocratique d'Etat et que nous invitons instamment tous les bons citoyens, sans égard à leurs précédentes affiliations politiques, à se ranger autour notre Etat ainsi et à rendre la paix, le bonheur et la prospérité à nos foyers désolés.

Résolu que nous regardons l'*Abeille* de la Nouvelle Orléans et le *Bulletin*, comme les organes des vrais principes démocratiques et que nous recommandons à tout le peuple de leur accorder un patronage libéral.

Résolu que ces résolutions soient envoyées à l'*Abeille* et au *Bulletin*.

Le comité est venu alors faire son rapport et a proposé les citoyens dont les noms suivent pour composer le comité démocratique de paroisse, comprenant tous ceux qui sont opposés à l'usurpation Kellogg, pour agir comme comité de campagne et avec pouvoir additionnel et de nomination, Marcel Ducrbe, Hampton Storey, C. D. Armstrong, Henri Ojeda, Joachim Gonzales, Francisco Estoudeau, Pierre St-Germain, Juvenski Nunez, Henry Verret, Jean B. Nunez, Edzard Ruiz et Vicente Ruiz.

Ces nominations ont été unanimement ratifiées : M. Hampton Storey a retiré son nom comme membre du comité, Pour voir a été donné au comité de remplir les vacances, et la réunion s'est ajournée.

Paroisse St-Bernard, 16 août 1874.

EDGARD RUIZ, Président.
A. W. WALKER, Secrétaire.

MEETING DANS LA PARDISSE ASCENSION.

Une nombreuse assemblée de citoyens conservateurs de la paroisse Ascension s'est réunie à la maison de Cour à Donaldsonville samedi dernier, 15 août 1874. E. Jones McCaffe, Esq., membre du comité central démocratique d'Etat ayant exposé brièvement l'autorité en vertu de laquelle il avait appelé ce meeting à l'ordre, le général Allen Thomas a proposé le Dr. Edward Duffel comme président ce qui a été accepté par acclamation.

En expliquant l'objet de la réunion qui était le choix de délégués à la convention qui doit se réunir à Baton-Rouge le 24 courant, le vénérable président a profité de l'occasion pour faire un éloquent discours qui a été écouté avec la plus grande attention et a produit une profonde impression.

Le comité nommé pour rédiger des résolutions exprimant les sentiments du meeting et pour offrir un plan d'organisation, a rapporté les résolutions suivantes qui, après lecture, ont été adoptées à l'unanimité :

1° Résolu que nous, les citoyens conservateurs et démocrates de la paroisse Ascension, nous nous sommes réunis conformément à la convocation publiée et que nous déclarons notre satisfaction des mesures prises par le comité central démocratique d'Etat, approuvées par les autres organisations, pour la réunion à Baton-Rouge le 24 août 1874, d'une Convention de tous les citoyens de l'Etat qui sont opposés à l'usurpation et au radicalisme.

2° Résolu que huit délégués soient élus par scrutin pour représenter cette paroisse et pour donner son vote dans la dite convention.

3° Résolu que le président de ce meeting nomme un comité central exécutif de paroisse qui sera composé de 11 membres auquel comité est délégué le pouvoir d'organiser, de déterminer et de contrôler notre action dans la prochaine élection de paroisse.

4° Résolu que nos délégués à la Convention de Baton-Rouge sont chargés de nommer le président du comité de paroisse qui sera nommé en vertu de la résolution précédente comme représentant de cette paroisse dans le comité central exécutif d'Etat que la dite convention va son président désignera.

La réunion ayant procédé à l'élection des délégués, MM. J. Adelard Braud et le Dr. Bainville Claverie qui avaient été nommés commissaires, ont annoncé que les messieurs dont les noms suivent avaient obtenu les votes donnés : Solomon Harmon, Allen Thomas, E. Jones McCall, William King, Henry L. Duffel, R. A. Sims, Félix Braud et Ben. Allen, qui ont été déclarés élus délégués à la dite convention.

Il a été résolu qu'une copie de ce compte-rendu serait envoyé au N. O. *Bulletin*, au N. O. *Picayune*, à l'*Abeille de la Nouvelle-Orléans* et au Donaldsonville *Chief*.

(Signé) EDWARD DUFFEL,
Président.

Pour copie conforme :
R. PROSPER LANDRY,
Secrétaire.

C. H. Zimmermann, 129 rue du Canal' paie le plus haut prix pour le vieil argent, le vieil or et les diamants.

MEUBLES A BON MARCHÉ.—Tout est bon marché par ces temps de crise, mais rien n'est aussi bon marché que les meubles que fabrique M. Jas. Hubbard, au coin des rues Esplanade et Perdido, parce que ces meubles réunissent l'élégance à la solidité au fini du travail, qualité rare dans les meubles fabriqués en Amérique. Allez donc faire vos achats chez M. Hubbard.

Ne perdez pas de temps
Pour vous procurer vos billets.
Le tirage de la Loterie
Aura positivement lieu
Samedi, 22 août.
Ne perdez pas de temps
Pour vous procurer vos billets.
Le tirage de la Loterie
Aura positivement lieu
Samedi, 22 août.

—On lisait hier dans la *République française* :

"Amelircan était attaché à la Bibliothèque Mazarine, dont il restait courageusement le conservateur effectif pendant les années AGITÉES qui suivirent le 18 mars."

L'*Ordre* fait remarquer avec raison qu'AGITÉES est bien fait.

RAPPORT SUR LES ÉCOLES PUBLIQUES.

Nous avons reçu du bureau du surintendant de la sixième division de l'éducation publique la copie de deux rapports de M. Alfred Shaw, au bureau des écoles publiques, sur la situation financière des écoles. Nous examinerons ces rapports et nous les commenterons s'il y a lieu.

DENTISTE.—Nous appelons l'attention sur l'annonce de M. Sahaqué, dentiste de la Faculté de Paris, qui confectionne à très bon marché des dentiers de tout genre.

Les lots sont magnifiques :
Trois de $10,000 chacun,
Trente de $500 chacun,
Deux cents de $100 chacun.
Cela se gagnera le 22 août.
Les lots sont magnifiques :
Trois de $10,000 chacun,
Trente de $500 chacun,
Deux cents de $100 chacun.
Cela se gagnera le 22 août.

La fabrique Zimmermann étant complètement restaurée, les réparations de bijoux seront faites promptement et à des prix très raisonnables.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

LA GUERRE CONTRE LES MARCHÉS PARTICULIERS.

Une armistice.

Ceux qui s'attendaient à un mouvement hier, à propos des marchés particuliers, ont été désappointés. Tout est resté au calme plat, sauf l'arrestation de quelques propriétaires qui ont essayé de faire résistance à la police et qui ont été conduits devant les Cours Municipales et mis en liberté sous caution.

Le député shérif Joe Dick était décidé avant-hier soir, à forcer une conclusion quelconque.

Il s'était entendu avec M. Bernichon, propriétaire du marché particulier situé rue Bourbon, près Conti, pour mettre en demeure M. Turnbull, administrateur du département du commerce et M. Kellogg.

M. Bernichon devait ouvrir son marché avec un étalage complet de viande de boucherie et de légumes, et M. Joe Dick devait envoyer quatre ou cinq de ses députés pour le protéger.

M. Bernichon s'amusqué à une des conditions. Au dernier moment, il a changé d'idée et n'a acheté ni viande, ni légumes; en conséquence, il n'a ouvert les portes de sa bontique elle était complètement vide et on ne l'a pas inquiété.

M. Turnbull, ayant eu connaissance du mouvement qui se préparait, s'est mis à la tête des troupes métropolitaines qui lui ont été fournies et a parcouru la ville pour faire voir à tous le monde qu'il était prêt à faire résistance aux ordres de M. Hawkins, malgré le shérif et tous ses députés.

Comme aucun mouvement n'a été tenté, cependant, l'administrateur du département du commerce s'est retiré après avoir laissé une escouade de police dans chaque quartier, pour veiller à ce que les marchés particuliers ne fissent pas ouverts.

On dit M. Hawkins parfaitement furieux de cet état de choses, et on nous assure que de nouveaux ordres positifs au candidature en faveur de son injonction, coûte que coûte, le notifiant qu'il serait puni s'il n'agissait pas en conséquence.

Nous ne savons pas ce qu'il adviendra de ce conflit extraordinaire entre l'autorité et le judiciaire du gouvernement usurpateur, mais, il est possible que le nœud gordien soit tranché aujourd'hui.

Si les députés du shérif, obéissant à l'ordre de la Cour Supérieure, sont empêchés par la police, M. Joe Dick doit faire d'abord appel à Napoléon au pseudo-gouverneur Kellogg pour obtenir, à son tour, un corps d'officiers de police pour le soutenir dans l'exercice de ses fonctions ; si cette application est refusée, alors, il peut lever un *posse comitatus* de citoyens. C'est ainsi que la situation est généralement comprise.

Le rôle du député-shérif.

M. Joe Dick, député-shérif, nous prie de constater qu'il n'était pas allé, mardi matin, informer tous les propriétaires des marchés particuliers qu'ils pouvaient ans crainte ouvrir leurs boutiques. Il n'avait parlé qu'à un seul en se rendant à son bureau ; ce n'est donc pas par suite de cette visite ou du promesses de sa part que les boutiques ont été ouvertes mardi et leurs propriétaires arrêtés.

Départ de Beckwith.

Nous lisons dans le *Republican*, que ce personnage notoire, l'avocat de District des Etats Unis, que tous les louisianais portent dans leur cœur à l'égal du juge Durell, depuis le procès des prisonniers de la paroisse Grant, est parti pour Washington dans le but de présenter aux les plus vives couleurs à son patron Grant, les violences imaginaires des Ligues Blanches en Louisiane.

Le *Republican* ajoute que personne mieux que M. Beckwith ne s'obsend à cela, et nous sommes entièrement de l'avis du journal officiel du radicalisme.

Quand il s'agit de farcer la vérité, de dénaturer les faits et d'endormir un auditoire quelconque par d'interminables harangues, M. Beckwith n'a pas d'égal au monde, il l'a prouvé dans l'affaire de Colfax.

L'avocat de District des Etats-Unis s'en va donc en guerre contre les Ligues Blanches.

Il va dire au président Grant et surtout à l'attorney-général Williams, que nous sommes tous des ligres altérés de sang en Louisiane et que nous mangeons du negre. Il ressuscitera toutes ces vieilles histoires ridicules de Ku-Klux, qui servent à maintenir chez les hommes tels que lui au pouvoir ; enfin, il parlera de son mieux nous en sommes certain.

Nous lui souhaitons un bon voyage, sans accident de chemin de fer!

Organisation d'une Ruche dans le 6ème ward.

Plusieurs citoyens du 6me ward en faveur de la république se sont réunis, hier soir, au No 263 rue Vieille-Levée, pour former une Ruche.

Le major Daniel Scully a harangué l'assemblée et une liste a été ouverte. Trente-deux citoyens se sont fait inscrire comme membres et les officiers suivants ont été élus :

Président, A. Sambola, Secrétaire, L. Leblanc, Trésorier, F. Sancho, Marshal, Victor Joubert, Gardien, Joseph Rose.

M. Jean Fondras a fait alors un discours en français, et la Ruche, après avoir complété son organisation s'est ajournée à mardi prochain.

Un candidat sérieux.

M. G. Gehlbach, président du Washington White League a un fameux ward, qui a été porté comme candidat sur le ticket des délégués à la convention de Baton Rouge, a publié une carte dans laquelle il retire sa candidature en faveur de son concurrent M. Charles Keller, sa position ne lui permettant pas de s'absenter de la Nouvelle-Orléans en ce moment.

Saisie du département de l'Ouest du chemin de fer de la Nouvelle-Orléans, Mobile et Texas.

Les *Ross* Packard, Marshal des Etats-Unis, est parti hier matin pour Carrollton avec l'un de ses députés pour mettre l'agent de Ames en possession du département de l'Ouest du chemin de fer de la Nouvelle Orléans, Mobile et Texas, en vertu d'un mandat de la Cour de Circuit des Etats-Unis.

Le *Ross* Packard a été en personne pour exécuter l'ordre de la Cour, parcequ'il s'était laissé dire que le shérif Martin, de la paroisse Jefferson ne livrerait le chemin à l'agent de Ames que sur la demande positive du Marshal des Etats-Unis.

Coup de soleil.

Vers cinq heures et demie, hier après-midi, une querelle est survenue au coin des rues Bourgogne et St. Pierre, entre deux jeunes gens, nommés Jules Plaçide, alias Macaque, et P. ... Ce dernier a reçu trois coups de rasoir, l'un à la joue, l'autre au poignet de la main droite et le troisième au côté droit.

Plaçide, alias Macaque, qui doit être barbier puisqu'il se sert du rasoir avec tant d'adresse, s'est enfui, et le blessé a été conduit à sa résidence.

TEMPERATURE.—19 août 1874.
Thermomètre de C. Buhamel, opticien.

	Fahrenheit.	Centigrade.
6 A. M.	80	27
12 M.	85	30
3 P. M.	84	29
6 P. M.	80	26

—Les journaux officieux de Vienne et de Pesth démentent avec une certaine affectation que l'empereur d'Autriche ait envoyé un télégramme de félicitations à M. de Bismarck à la suite de l'attentat de de Kissingen.

—Les journaux de Bordeaux avaient annoncé ces jours derniers la disparition subite du fils de M. Chaumeille de Saint-Germain, membre de la commission municipale et avocat de Bordeaux. Ce jeune homme s'était enfui en annonçant qu'il donné son signalement et promis, au nom à celui qui le ramènerait mort ou vif. Le homme de Saint-Germain a été retrouvé mardi soir sur la place des Quinconces, blotti contre une guérite, grelottant, épuisé, à jeun depuis deux jours. A onze heures, il était ramené chez ses parents.

L'ATTENTAT CONTRE LE PRINCE DE BISMARCK.

M. le conseil Hanthaler vient d'adresser à la *Tagespresse*, de Vienne, la lettre suivante :

Très honoré rédacteur,

Pauvre curé de campagne, habitué à rester loin du monde, j'étais près de Kissingen n'a arraché à la placidité de ma retraite spirituelle et jeté au beau milieu de tourbillon de la discussion publique.

Je vous remercie de bon cœur de m'avoir si généreusement défendu dans votre estimable feuille. Votre article si éloquent a fait disparaître le moindre ombre de culpabilité en ce qui me concerne. L'enquête judiciaire a, du reste, constaté formellement et matériellement mon innocence. Le proverbe : *Temps éliquid docet* est démenti dans mon cas spécial par l'intervention chaleureuse et énergique de la loyale presse autrichienne, et surtout de la Tagespresse qui, en sa qualité d'organe vraiment libéral, protége toujours le droit et se trouve constamment au premier rang quand il s'agit de repousser l'honneur autrichien, et de sauvegarder au bon de notre patrie toute insinuation, toute attaque odieuse.

Par cette manière loyale d'agir, vous m'avez fait un bien énorme, lorsque j'avais le malheur d'être victime d'une accusation, qui, si elle avait été fondée, aurait jeté une tache non-seulement sur le clergé tout entier, mais aussi sur l'Autriche.

Je vous remercie encore une fois, je vous remercie quoique je sache qu'en n'a pas voulu défendre mon obscure personne, mais, quelque chose de bien plus haut : l'honneur de notre patrie, qu'on avait voulu souiller et offenser en ma personne.

Cet honneur est intact et c'est à moi de remercier tous ceux qui, en me défendant, ont donné satisfaction pleine et entière à mon honneur outragé.

Pour démentir des bruits erronés et contraires à la vérité, je dois dire que le traitement que m'ont fait subir les autorités bavaroises était humaine, mais que la piède de Schweinfurt a tenu une conduite digne de toute pitié, quand elle est excitée.

Finalement, je déclare que la nouvelle colportée par certains journaux viennois, que le prince de Bismark m'aurait exprimé par lettre ses regrets, est contraire à la vérité. De ce côté, je n'ai reçu aucune satisfaction morale.

Agréez, etc.

SIGISMOND HAUTHALER.
Walchsee par Kuefstein, le 26 juillet.

—Le *Temps* annonce que l'arrêté du 11 courant de M. le gouverneur de Paris, portant interdiction du *Nouvelliste*, est rapporté en faveur de M. Xavier Eyma, qui continuera en son nom la publication du journal.

—On annonce le mariage de M. Emile Flourens, auditeur au Conseil d'Etat et frère de Gustave Flourens, avec Mlle Michel Chevalier, fille du célèbre économiste et sénateur.

—On lit dans le *Siècle* :

"Le ministre de la guerre se préoccupe beaucoup de la question de correspondance des pigeons messagers avec la France.

En conséquence, et après avoir examiné le rapport de la commission nommée à ce sujet, il vient de décider l'achat d'un certain nombre de couples de pigeons voyageurs qui seront dressés au jardin d'acclimatation et affectés ensuite au service des places fortes."

—Carrero, président de la junte insurrectionnelle de Séville lors du soulèvement réprimé par le général Pavia, avait été seul condamné à mort. Il était déjà en chapelle, lorsqu'un grand nombre de personnes demandèrent sa grâce au maréchal Serrano.

Le Espectador le maréchal et le ministre de grâce et justice répudièrent sa grâce la question devait être décidée en conseil des ministres. Le duc de la Torre télégraphia et le conseil qui approuverait la grâce, si elle était voté par le cabinet.

Le conseil des ministres s'est aussitôt réuni, et il a statué à l'unanimité d'un accord. Quand la dépêche annonçant cette commutation de la arrivée à Séville, le 27 juillet, Carrero était déjà depuis dix-neuf heures en chapelle, attendant la mort.

—La *République française* dit qu'un groupe de quatre-vingts élèves de l'Ecole polytechnique vient allé bier au cimetière Montparnasse déposer des couronnes d'immortelles sur la tombe de Vaneau, ancien élève de l'Ecole, mort pour la liberté le 26 juillet 1871. La cérémonie s'est accomplie dans le plus grand calme. Aucun désordre n'a été prononcé. Un peu à nombre de curieux a suivi les élèves jusqu'à la tombe de Vaneau.

—M. Thiers s'occupe très activement, dans les entractes de la politique, de son mobilier son nouvel hôtel de la place Saint-Georges. Voici les meubles qu'il a commandés à cet effet et qu'on est en train de faire en ce moment :

Une bibliothèque en chêne, à hauteur d'appui, destinée à son cabinet de travail, qu'elle contiendra ; elle aura une étendue de 8 mètres. Vous voyez que ce *cabinet* sera suffisamment spacieux.

Deux grandes tables, en chêne également, ornées de balustres et de clochetons. Encore pour le cabinet de travail.

Une armoire vitrée, destinée à recevoir des objets d'art et de ce curiosité. Toujours pour le cabinet.

Les autres pièces, sauf cinq consoles en bois sculpté qui occuperont les entrecroisées du grand salon, seront garnies des vieux meubles, en grande quantité, que possède l'ex-président de la République, et dont une partie seulement se trouvera à l'hôtel Dufaure.

M. Thiers ne s'est mis en frais que pour son salon de travail, qui sera la pièce la plus importante de l'hôtel.

—D'après les informations de la *Discussion*, il est parti de Madrid, ces jours derniers, environ 150 personnes bannies par l'autorité pour connivence avec les carlistes.

—*Paris-Journal* croit savoir qu'à l'occasion de son mariage, plusieurs jeunes avocats du parti radical doivent faire cadeau à M. Jules Favre d'une statue le représentant pleurant sur les ruines de Paris.

La statue de Pavocat serait en platine.

L'APOMORPHINE.—Nous lisons dans un compte rendu de l'Académie des Sciences :

"Le vomitif est une des ressources les plus efficaces de la thérapeutique, c'est en même temps une des moins saines, en raison des difficultés que l'on éprouve à avaler la drogue et à l'arroser de tant de verres d'eau tiède. A vrai dire, la prise d'un émétique n'est, le plus souvent, possible que pour les gens qui ont assez de volonté et de présence d'esprit pour se soumettre au remède ; et ceux-là ne sont pas les plus malades.

Deux physiologistes distingués, MM. Carville et Raymond, anciens internes des hôpitaux de Paris, viennent d'expérimenter une nouvelle substance dont les propriétés vomitives seraient aussi sûres que rapides. Cette substance s'appelle l'apomorphine.

L'apomorphine est un produit obtenu par la digestion de la morphine dans l'acide chlorhydrique, concentré à une haute température pendant plusieurs heures. Elle diffère de la morphine en ce qu'elle renferme un équivalent d'eau (H2O) en moins.

Ce qu'il y a de nouveau et de véritablement pratique dans la découverte de ces moyen, c'est qu'au lieu d'être ingéré par la bouche comme les émétiques connus, il peut être introduit dans les tissus au moyen de la seringue hypodermique. Une simple piqûre sous la peau du bras, de la poitrine ou même du mollet, suffit pour faire pénétrer un centigramme d'apomorphine, et en moins de cinq minutes, sans trop d'angoisses, l'estomac se vide complétement.

Quelle ressource précieuse pour les empoisonnements, soit que le malade refuse d'avaler une médecine destinée à empêcher le suicide, soit que le fait seul d'un empoisonnement accidentel ou goutte dans l'impossibilité d'introduire quelque chose dans la bouche et de déglutir !

MM. Carville et Raymond n'ont pas découvert cette substance : le médecin en appartient à MM. Scherer et Merts ; mais ils l'ont essayée, avec une rigueur scientifique et une patience dignes d'éloges, sur des animaux, sur des hommes sains et enfin sur des malades. A ces propos, ils ont le mérite d'en avoir déterminé les doses précises et les indications. L'avenir décidera de la valeur de cet nouvelle ressource acquise à l'art de guérir ; nous devions signaler une méthode qui se présente avec des garanties de précision et de sûreté tout à fait recommandables.

Pour "alkoyer" la vie, on sobbte une "Louginea", ces monstres délibres en bolliers or on argent que Zimmermann offre à des prix très raisonnables.

28

Quelque chose de suicide dans l'air.—Nous ne pouvons assez pour les poisons aériens qui produisent tant de maladies typhoïdes et endémiques dans les départements populeux, on est été faites dans la pharmacopée végétale pour nous mettre à même de contrecarrer leur malfaisante influence. L'antidote le plus puissant connu contre chaque espèce de malaria n'est les mêmes dits " Excitateur's Stomach Bitters ", ces médicaments puissamment botaniques dans lesquels les anti-septiques, les toniques, les alcalins et les bitumineux les plus fins du règne végétal sont habilement et efficacement combinés. Dans les saisons de l'année où l'atmosphère est remarquée de miasmes, et toutes les fois qu'on suspecte la présence dans l'air du virus spécifique d'une infection, on est prudent d'user de ce précieux préservatif comme précaution et remède tout à la fois. Il est d'une efficacité reconnue pour les affections pulmonaires et des voies digestives.

Décédé à Cheneyville, Louisiane, mardi, le 11 août, à 6 heures P. M., GASTON PAUVERT, âgé de quarante et un ans et huit mois, natif de Bergerac, département de la Dordogne, France.

Décédé, hier après-midi à cinq heures, à l'âge de cinquante neuf ans, JEAN GABRIT LACOSTE, natif de Libourne (France).

Son ami et connaissance sont priés de vouloir bien assister à ses funérailles qui auront lieu aujourd'hui à cinq heures.

Le cercle parisien de ce dernier donne rendez-vous chez vous Domaine et Rochefort.

ENTREPOT DE TAPIS,
17.....Rue de Chartres.....17
Imprimeur et Marchand en gros et en détail.
TAPIS—tous genres, anglais et américains.
TOILES CIRÉES, pour planchers et tables.
NATTES—blanches, à carreaux et à raies.
STORES, couleurs, couverture de tables et de lits, &c.
BIDEAUX en damier et fantaisie Kossuth.
PROTECTEURS DE CHEMINÉES, perses, rouleaux, grin, cuirs, &c.
16 août—1775 M 17

Quarante-quatrième tirage du Grand Concert de la Louisiane, autorisé par la Législature. Ce tirage aura lieu en ce moment même, VENDREDI, 21 août, à 2 heures de midi, à l'Hôtel de Ville, dans la salle des séances.

Rien n'égalera l'importance des nombreux cadeaux qui seront distribués dans cette grande entreprise.

Billets entiers, $10 ; demi-billets, $5 ; quart de billets, $2 ; dixièmes de billets, $1.

Pour billets et renseignements, s'adresser à
GASTON BONNAFFOUX, Secrétaire, Nouvelle-Orléans.
19 août—3t

Séance Ward.

Ticket du Club Central, des Worthingtons et de la Démocratie.

Pour Délégués à la Convention Démocratique de Baton Rouge :

L. M. LAMARRE,
J. F. GOURMIER,
P. E. GOURMIER,
AD. SCHREIBER,
ALBERT FOURNIER,
CH. DE LABOUT,
J. B. CAMBRE,
DON DEMORELLE,
ANDRÉ ROMAIN.

19 août—2t

Hier 19 août au Club Ward Nonpareil Hotel du Club, Native d'Amérique—Les citoyens du Ward sont notifiés que les polls seront ouverts de No 1 à No 7, rue de Chartres, entre Conti et Bienville, pour la journée du JEUDI, 20 août, de 7 heures A. M. à 7 heures P. M.

Par ordre du Président,
O. MOREL,
P. D. ROUSSEL, secrétaire. 20 août—1t

Le grand tirage de la Loterie de l'Etat de la Louisiane (nombres simples) aura lieu SAMEDI prochain 22 août 1874, à midi, en séance de la salle de la Compagnie.

Trois gros Lots de.....$10,000.
Seulement 10,000 numéros en tirage.
Prix de Billets.....$10 seulement.

Le public est invité à assister au tirage.
Les portes s'ouvriront à midi moins un quart
Entrée par la rue de l'Union.
19août—3t—F

INSTITUT ST-LOUIS
Pour les Demoiselles,
Dirigé par Mme MATTHEY,
Successeur de
Mmes LAVILLEBRUVERE et DEBON,
No 275, rue Dauphine, entre Ursulines et Hôpital.

La réouverture des classes aura lieu MARDI, 1er septembre 1874. La directrice se fait un devoir de l'exactitude des élèves.
19août—1m

Avis aux passagers pour le Bayou Teche.—Les laissant de la Compagnie A. M. T., correspondant avec le chemin de fer de Morgan's Louisiana and Texas, partiront maintenant de Brashear pour le Bayou-Teche les LUNDI, MARDI, MERCREDI et SAMEDI. Le tendier le samedi à 10 heures A. M.
Pour fret ou passage, s'adresser à
O'BRIEN & CO.,
Agents.
Nouvelle-Orléans, 19 août 1874.

Institution Commerciale et Classique,
Pour les jeunes garçons de plus de 9 ans.
MM. Carville et Raymond n'ont pas découvert cette substance : le médecin en appartient à MM. Scherer et Merts ; mais ils l'ont essayée, avec une rigueur scientifique et une patience dignes d'éloges, sur des animaux, sur des hommes sains et enfin sur des malades. A ces propos, ils ont le mérite d'en avoir déterminé les doses précises et les indications. L'avenir décidera de la valeur de cet nouvelle ressource acquise à l'art de guérir ; nous devions signaler une méthode qui se présente avec des garanties de précision et de sûreté tout à fait recommandables.

Pour "alkoyer" la vie, on sobbte une "Louginea", ces monstres délibres en bolliers or on argent que Zimmermann offre à des prix très raisonnables.

28

Quelque chose de suicide dans l'air.—Nous ne pouvons assez pour les poisons aériens qui produisent tant de maladies typhoïdes et endémiques dans les départements populeux, on est été faites dans la pharmacopée végétale pour nous mettre à même de contrecarrer leur malfaisante influence. L'antidote le plus puissant connu contre chaque espèce de malaria n'est les mêmes dits " Excitateur's Stomach Bitters ", ces médicaments puissamment botaniques dans lesquels les anti-septiques, les toniques, les alcalins et les bitumineux les plus fins du règne végétal sont habilement et efficacement combinés. Dans les saisons de l'année où l'atmosphère est remarquée de miasmes, et toutes les fois qu'on suspecte la présence dans l'air du virus spécifique d'une infection, on est prudent d'user de ce précieux préservatif comme précaution et remède tout à la fois. Il est d'une efficacité reconnue pour les affections pulmonaires et des voies digestives.

Au Public.
Le grand tirage de la Loterie de l'Etat de la Louisiane (nomb